

Trois-Rivières, le 4 novembre 2020

Sleep Country Canada Inc.
59 BOUL. HYMUS
POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) H9R 1E2

À l'attention de Monsieur Angelo Lanni

OBJET : RAPPEL
N/Réf.: Dossier n° 3019608-1002

Monsieur,

Selon les informations recueillies à l'occasion de nos activités de surveillance, nous avons constaté que certaines dispositions des lois et des règlements sous la responsabilité de l'Office pourraient ne pas avoir été respectées dans le cadre de vos activités commerciales. Vous trouverez le libellé de ces dispositions en pièce jointe de cette lettre. Nous avons discuté de ce sujet avec Madame Marie Guerrero, service client, le ou vers le 21 octobre 2020.

Advenant qu'un tel manquement ait effectivement eu lieu, il doit être corrigé dans les meilleurs délais. En outre, l'Office tiendra compte du fait que le présent avis vous a été transmis si une action ultérieure devait être prise à votre égard.

N'hésitez pas à communiquer avec la personne soussignée pour obtenir toute information sur le présent avis ou pour nous faire part de vos commentaires sur ce dernier.

Veillez recevoir nos salutations distinguées.

Danielle Simard
Inspectrice de conformité législative et réglementaire
450 569-7585, poste 6664
danielle.simard@opc.gouv.qc.ca

P.j. Libellé des articles pertinents.

Extraits :

Loi sur la protection du consommateur

221.

Aucun commerçant, fabricant ou publicitaire ne peut faussement, par quelque moyen que ce soit:

- a)* prétendre qu'un bien ou un service comporte une pièce, une composante ou un ingrédient particulier;
- b)* attribuer à un bien une dimension, un poids, une mesure ou un volume;
- c)* prétendre qu'un bien ou un service répond à une norme déterminée;
- d)* indiquer la catégorie, le type, le modèle ou l'année de fabrication d'un bien;
- e)* prétendre qu'un bien est neuf, remis à neuf ou utilisé à un degré déterminé;
- f)* prétendre qu'un bien ou un service a des antécédents particuliers ou a eu une utilisation particulière;
- g)* attribuer à un bien ou à un service une certaine caractéristique de rendement.